

	Profils	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
6.5.2	Centre de prestations, sans la Division Support									X									
6.6	Office des immeubles et des constructions (OIC)																		
6.6.1	Services généraux, développement du portfolio, gestion des projets de construction, exploitation des immeubles			X															
6.7	Office des transports publics et de la coordination des transports (OTP)									X									
7.	Contrôle des finances			X															
8.	Caisse de compensation du canton de Berne (CCB)																	X	
9.	Banques au sens de l'article 3 LB, caisses de pension et assurances														X				
10.	Communes au sens de l'article 2 LCo¹																		
10.1	Communes municipales																		
10.1.1	Communes municipales, administrations des constructions							X											X
10.1.2	Communes municipales, intendances des impôts					X													
10.1.3	Communes, avis de mutation seulement (art. 13a, al. 2)																		X
10.2	Communes bourgeoises							X											
10.3	Syndicats de communes							X											
11.	Assurance immobilière Berne																		X
12.	Géomètres conservateurs et géomètres conservatrices				X														
13.	Notaires inscrits au registre des notaires du canton de Berne								X										
14.	Centrales d'approvisionnement et centres d'élimination des déchets (énergie, eau)									X									
15.	Autorités judiciaires																		
15.1	Cour suprême															X			
15.2	Tribunal administratif															X			
15.3	Ministère public															X			
15.4	Commission des recours en matière fiscale								X										
15.5	Commissions d'estimation en matière d'expropriation															X			
15.6	Commission cantonale des améliorations foncières															X			
15.7	Tribunaux régionaux															X			
15.8	Autorités régionales de conciliation															X			
16.	Autorités de la Confédération																		

¹ Loi du 16 mars 1998 sur les communes (LCo; RSB 170.11)

